ELECTIONS LEGISLATIVES DU 23 JUIN 1968

Troisième Circonscription (SENS-JOIGNY)

Roger TREILLÉ

DIRECTEUR COMMERCIAL
MAIRE DE PARON,
CONSEILLER GENERAL DE L'YONNE,
PRESIDENT DU DISTRICT URBAIN DE L'AGGLOMERATION SENONAISE.

Candidat Républicain Indépendant d'Action Sociale

SOUTIEN ENTENTE CENTRISTE
PROGRES ET DEMOCRATIE MODERNE
CENTRE DEMOCRATE

ELECTRICES, ELECTEURS,

Sollicité par de nombreux amis, j'ai accepté de poser ma candidature aux élections législatives.

Agé de cinquatre-quatre ans, Directeur Commercial, je ne suis pas un politicien. Je n'ai ni l'ambition, ni le goût de faire une carrière politique. Dès lors, pourquoi ai-je pris la décision de me présenter à vos suffrages ?

Je ne vous cacherai pas que j'obéis à un impératif humain, je ne veux pas vous décevoir.

Sénonais, vous m'avez, en maintes occasions, accordé massivement vos suffrages.

Elu Conseiller Municipal le 8 Mars 1959, j'administre depuis cette date la Commune de Paron en qualité de Maire.

Bénéficiant de la confiance de mes Collègues, je fus élu Président du District Urbain de l'Agglomération Sénonaise le 30 Octobre 1962, groupant actuellement les collectivités de Sens, Saint-Clément, Paron, Maillot, Saint-Martin-du-Tertre.

Le 8 Mars 1964, les élections cantonales m'ont permis de présider aux destinées de Sens-Sud à l'Assemblée départementale en tant que Conseiller Général de l'Yonne.

Je n'ai nullement besoin de rappeler les nombreuses réalisations effectuées au cours de mes mandats dans une Commune qui a doublé sa population en huit ans. Dans le District Urbain de Sens en réalisant les travaux indispensables à son développement. A l'Assemblée départementale par mes interventions et mes propositions spécialement en faveur des grands travaux et des investissements — en particulier de l'assainissement et du logement.

Je souhaite aider de toutes mes forces à la réalisation d'un programme constructif d'expansion pour l'ensemble de notre circonscription.

Mais nos problèmes sont liés à notre Politique Nationale.

Nous venons de vivre des journées dramatiques et pourtant la majorité des Françaises et Français veulent vivre libres dans un pays libre. Cette situation que nous subissons, nous devons en connaître les causes.

Tous les éléments de la réponse figurent dans le rapport de la main-d'œuvre concernant le Ve Plan qui prévoit que l'Etat n'interviendra sur le marché du travail qu'au moment où il y aura 500 000 chômeurs. Il faut, dit-on, disposer d'une masse de main-

d'œuvre inemployée afin d'assurer « une détente » sur le marché du travail, afin que les industriels disposent d'un réservoir de main-d'œuvre dans lequel ils pourront puiser ! sur le plan humain, une telle argumentation est inadmissible.

Sur le plan économique, elle est sans fondement. L'économie moderne vise à la fois l'expansion de la production et le plein emploi. Le marasme de l'emploi se répercute sur toutes les catégories sociales et les diverses branches de l'activité.

L'arrivée sur le marché du travail des classes d'âge nombreuses rend le problème plus crucial encore. Trois millions d'emplois nouveaux auraient dû être créés au cours du Ve Plan !

Mais cela dépend des priorités choisies, de l'ampleur donnée aux investissements, de leur orientation, de leur utilisation maximum en fonction de l'intérêt général, de la façon dont est conçue et exécutée une véritable politique de l'aménagement du territoire.

- POUR LA PAIX INTERIEURE
- LA PROSPERITE SOCIALE
- LA VERITABLE DEMOCRATIE

- Votez Utile
- Votez Efficace
- Votez Républicain
- Votez massivement au Premier Tour pour

Roger TREILLÉ

Directeur Commercial
Maire de Paron,
Conseiller Général de l'Yonne,
Président du District Urbain de l'Agglomération Sénonaise.

CANDIDAT REPUBLICAIN INDEPENDANT D'ACTION SOCIALE
SOUTIEN ENTENTE CENTRISTE
PROGRES ET DEMOCRATIE MODERNE
CENTRE DEMOCRATE

Remplaçant éventuel :

Marc CAZASSUS

Médecin Généraliste - Cheny

IMP. COOP. CHEVILLON SENS

Vu : le Candidat.